NON au plébiscite

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Le Comité central de la « Ligue des Drots de l'Homme » vient de décider « *d'inviter les républicains à répondre NON au référendum* ».

Dans le texte que la Ligue a publié hier matin, sa décision est précédée de nombreux « considérants ». Elle affirme notamment que « *par sa force confuse et son extrême ténacité, le projet ne remplit pas la condition fondamentale d'un référendum démocratique : appeler les citoyens à se prononcer en connaissance de cause sur des textes simples et clairs* ».

La Ligue note également que le projet laisse en suspens le problème crucial de l'Algérie.

En ce qui concerne les institutions, « *le projet*, dit la Ligue, *refuse de fonder l'autorité dans l'Etat sur le suffrage universel et met le peuple en tutelle... Il multiplie les conflits sans issue constitutionnelle. Il apporte dans notre vie politique un risque permanent de coup d'Etat* ».

Enfin, la Ligue déclare constater que le vote du 28 septembre « *présentera tous les caractères d'un plébiscite* ».

La Ligue préconise, en conclusion « *l'élection d'une Assemblée nationale constituante souveraine, chargée de rédiger dans le plus bref délai une Constitution démocratique* ».

● A Saint-Genis-Laval, communistes et socialistes

Le Comité de défense de la république de Saint-Genis-Laval, qui groupe des militants communistes, socialistes et radicaux ainsi que plusieurs organisations (Parti Communiste, Jeunesses socialistes, parti radical, Ligue des Droits de l'Homme, Union de la gauche socialiste, CGT) a décidé, au cours d'une réunion, d'appeler la population à dire « non » au référendum.

● Le Comité antifasciste de Narbonne

« *Toute la réaction, les fascistes du comité de salut public, les anciens vichystes diront OUI à de Gaulle ; c'est pourquoi les républicains, soucieux de sauvegarder les institutions démocratiques, répondront NON au référendum-plébiscite du 28 septembre* », déclare dans un appel à la population, le Comité antifasciste de Narbonne.

Le Parti Communiste, le parti socialiste, les Jeunesses socialistes, la Ligue des Droits de l'Homme, la CGT et l'Union de la gauche socialiste appartiennent à ce comité.

Les instituteurs de Corse

Le Conseil syndical départemental des instituteurs de Corse (S.N.I.) a publié, dans le bulleti ndu cyndicat de l'enseignement laïque de Corse, un article dans lequel il appelle « *à l'union de tous pour une action salutaire qui commence nécessairement par un NON catégorique au référendum-plébiscite et qui préparera ainsi l'avènement d'une véritable République démocratique et sociale* ».

● Les mineurs du Gard

Les représentants de onze comités de défense républicaine constitués dans les puits et services du bassin minier du Gard, réunis à la Grand'Combe, ont lancé un appel à tous les mineurs et à leur famille, les invitant à voter NON le 28 septembre.

Ils ont également décidé de tenir une large conférence pour le bassin minier le 21 septembre à Molières.

Une rue de Souès, dans la banlieue de Tarbes.

● La Fédération de la Corrèze de la F.N.S.E.A.

Le conseil d'administration de la Fédération corrézienne des syndicats d'exploitants agricoles, réunie le 30 août, a lancé aux paysans du département un appel à répondre NON le 28 septembre à une Constitution à propos de laquelle il déclare : « *Le fait que les lois et dispositions en faveur de la paysannerie pourraient être modifiées ou supprimées par simples ordonnances soulève nos plus vives inquiétudes.* »

● 84 travailleurs d'une usine de Grenoble

Quatre vingt-quatre travailleurs de l'usine B des Etablissements Gérin à Grenoble, viennent de signer un appel qui demande à toute la classe ouvrière de l'Isère de voter NON au référendum-plébiscite. Ces 84 signataires, consultés par le Comité de défense républicaine de l'usine, son tdes travailleurs de toutes tendances: communistes, socialistes, sans parti, CGT, CFTC, inorganisés.

Examinant le projet de Constitution devant la presse

Mendès-France :

« Ces textes sont dangereux pour le pays, pour la paix civile, pour les institutions démocratiques

il faut répondre "NON" »

« LE projet de Constitutino est dangereux pour le pays, pour la paix civile et pour les institutions démocratiques. Il faut répondre NON au référendum », a déclaré hier Pierre Mendès-France au cours d'une conférence de presse.

Pendant plus d'une heure l'ancien président du Conseil a analysé les raisons qui l'amenaient à répondre NON et qui tiennent, a-t-il déclaré : « **... aux modalités de la consultation, à son caractère de plébiscite, au texte même.** »

Il a notamment souligné que le gouvernement entretenait volontairement la confusion. Parlant de l'Algérie, Mendès-France a annoncé : « **On nous dit que la population va être « mise en condition » pour s'exprimer. Mais personne ne peut croire que la consultation sera libre.** »

Le député radical de l'Eure a ensuite dénoncé les conditions très particulières dans lesquelles doit se dérouler en France même le référendum-plébiscite du 28 septembre.

« **Jamais depuis le Second Empire, a-t-il dit, une telle pression officielle a été exercée** » (préfets, radio, etc.).

Examinant le contenu même du texte, Mendès-France a démontré « **qu'il s'éloignait de la démocratie** ».

« **Tout ce qui constitue, par exemple le domaine économique et le progrès social, échappe au législatif.** »

Après avoir noté qu'un article de la Constitution donne des pouvoirs exorbitants au président de la République, qui pourra, légalement, instaurer la dictature, il a enchaîné : « **Il n'y a de démocratie et par conséquent de paix et de progrès social que si les organismes du pouvoir sont élus par le peuple.** »

Mendès-France a ensuite présenté une critique détaillée de la politique suivie par de Gaulle depuis trois mois.

En conclusion, il a proposé que tous les parlementaires qui préconisent le NON se mettent d'accord sur un programme.

« **Si les NON l'emportaient, dit-il, ceux qui l'ont recommandé devraient passer le contrat suivant :**

1° Election d'une assemblée constituante élue au scrutin d'arrondissement ;

2° Vote d'une Constitution dans un délai d'un mois ;

3° Convocation d'un congrès des pays de l'Union française pour établir les liens de la communauté.

Auparavant, l'ancien président

au chantage : « **Si vous ne votez pas oui, il y aura un coup d'Etat.** »

« **Céder à cette pression**, avait-il dit, **conduirait beaucoup plus loin que les Français l'imaginent. Un chantage appelle un autre chantage. Or, pour s'en dégager tant dans la vie publique que dans la vie privée, il faut y résister. Y résister avec une résolution nette et déterminée pour que les auteurs y renoncent.** »

Répondant à de nombreuses questions, l'orateur a insisté sur le scrutin d'arrondissement.

— **Ne croyez-vous pas**, lui a-t-on demandé, **que l'inclusion du scrutin d'arrondissement dans votre programme peut enlever de l'efficacité à la campagne des NON ?**

— **Même si ce point soulevait des débats entre les partisans du NON**, a-t-il répondu, **je n'en continuerai pas moins à insister pour que cela figure dans le programme car j'ai la conviction qu'il est aujourd'hui un mode de scrutin utile.** »

Aux questions : « **Comment et quand le contrat pourra-t-il être précisé ? Quelle sera l'attitude des communistes ?** »; le président Mendès-France n'a répondu que par un avis très personnel, en précisant d'ailleurs qu'il « **n'aurait pas consulté les communistes** ».

La réunion du groupe radical-valoisien

Le groupe radical valoisien s'est réuni hier après-midi à l'Assemblée nationale sous la présidence d'Edouard Daladier, afin d'examiner le projet constitutionnel. Une vingtaine de députés étaient présents.

Baylet, qui a été à plusieurs reprises soutenu par Mendès-France, a critiqué divers aspects du texte qui était défendu par Ducos, Masson et Naudet.

Les partisans d'un vote favorable lors du référendum se sont refusés à prendre position hier sur le projet et déclarèrent qu'il fallait attendre le congrès du parti qui se tiendra la semaine prochaine.

Mgr CHAPOULIE APPELLE A VOTER « OUI »

Mgr Chappoulie, évêque d'Angers, publie dans la « Semaine religieuse » une lettre pastorale traitant de l'attitude des catholiques en face du référendum.

« *Me refusant à vous suggérer le OUI ou le NON*, écrit-il, *je ne m'interdis pas cependant de vous donner mon sentiment sur quelques points.* »

Suit un long développement (notamment sur le fait que la laïcité n'est pas encore assez sacrifiée dans le projet constitutionnel pour en arriver à ce sentiment : ces remarques « *ne suffisent pas à mon avis, à nous interdire de voter OUI* ».

Avec ou sans les formes, la pression du haut clergé sur les catholiques est très claire.

ATTENTAT CONTRE LA LEGATION HONGROISE par un émigré hongrois

Vers 16 heures, hier, une bouteille d'essence a été lancée dans la vitrine de la légation de Hongrie à Paris. L'auteur de l'attentat, qui fut conduit au commissariat de police, est un émigré hongrois ayant quitté son pays depuis 1947.

Cet individu a pu accomplir son acte en toute sécurité, la police, comme on le sait, étant plus occupée ailleurs.

GASTON DEFFERRE

pour le "oui"... aux côtés du milliardaire Fraissinet

DANS un éditorial publié hier par le « Provençal », sous le titre : « Le sens de notre option », Gaston Defferre, député-maire socialiste de Marseille, vient de se prononcer publiquement en faveur du « oui ».

Defferre inscrit en tête les raisons qui le conduisent à cette décision : « *Sa conviction que le général de Gaulle est décidé à mettre un terme à la guerre d'Algérie.* »

Il s'agit, on le voit, beaucoup plus d'un acte de foi que d'une conviction réfléchie. Car, enfin, après avoir été porté au pouvoir par la rébellion des pires « ultras », le général-président a exécuté la politique souhaitée par eux, à tel point que jamais la guerre n'a été plus sanglante et qu'elle s'étend aujourd'hui au territoire français. Si le plébiscite l'emportait, nul doute que d'autres mesures encore plus graves (il est question notamment de la mobilisation de plusieurs classes) seraient prises. Defferre ne peut l'ignorer. On ne peut donc dire que son acte de foi relève de la simple bonne foi.

Defferre fait état également de « *l'orientation libérale de la politique de de Gaulle dans les territoires d'outre-mer* ». Mais il oublie que si en Afrique les peuples ont parlé assez fort pour obliger de Gaulle à modifier certaines formules dans sa constitution, il reste que l'inspiration profonde de sa politique n'est nullement « libérale ». Bien au contraire. Là encore, sous des vocables à peine rafraîchis, c'est au fond la même politique de force qu'il essaie de poursuivre.

Enfin Defferre déclare que « *avec le temps les choses se sont décantées* » et qu'il n'y a donc plus lieu de redouter ce qui — notamment la menace fastieuse — entourait l'investiture de de Gaulle. Etrange assurance ! Qu'a donc fait de Gaulle depuis le 1er juin, sinon de légaliser d'abord, puis de renforcer les pouvoirs dont les factieux se sont emparés par la rébellion ?

Toutes ces prétendues justifications, on le voit, sont en fait indéfendables et rageons que Defferre aura le plus grand mal à expliquer comment il peut accepter d'être devenu la « caution de gauche » du fasciste Fraissinet qui, lui aussi, votera « oui ».

Si les girouettes cherchent un roi...

L'éditorial de Defferre est suivi d'un article de Leenhardt, député socialiste des Bouches-du-Rhône, qui lui aussi déclare : « *Il faut opter. Nous défendrons le « oui » devant notre congrès, à cause du contexte politique évoqué par mon ami Defferre.* »

Pour apprécier tout le sérieux des convictions de Leenhardt, il suffit de rappeler qu'à la fin juillet, devant la Conférence nationale des minoritaires, il dénonçait avec véhémence les projets constitutionnels gaullistes ! Mieux encore : le numéro de septembre de la revue « La Nef » contient un article de Leenhardt non moins virulent contre la constitution.

Si les girouettes cherchent un roi, elles sauront qui trouver..